



**DOCUMENTATION  
D'INFORMATION  
COMMUNAL  
SUR LES  
RISQUES  
MAJEURS**

**DICRIM**  
VILLE DE LA FRETTE-SUR-SEINE  
ÉDITION FÉVRIER 2023

# SOMMAIRE

- PAGE 2 - PRÉAMBULE
- PAGE 3 - LE MOT DU MAIRE
- PAGE 4 - LES RISQUES QUI NOUS CONCERNENT
- PAGE 5 - LES MESURES PRISES PAR LA COMMUNE
- PAGE 6 - EMBLEMES DES DÉFIBRILLATEURS
- PAGE 7 - LE RISQUE INONDATION
- PAGE 8 - LE RISQUE MATIÈRES DANGEREUSES
- PAGE 9 - LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN
- PAGE 10 - LE RISQUE USINE SEINE AVAL (SEVESO SEUIL HAUT)

## PRÉAMBULE

L'article L152-2 du code de l'environnement stipule que les citoyens ont un droit à l'information sur les risques qu'ils encourent et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. A cette fin et conformément à la réglementation en vigueur, le « **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs » - DICRIM - récapitule et définit les principaux risques auxquels nous pouvons être confrontés et rappelle pour chacun de ces risques la conduite à tenir, les numéros d'urgence, ainsi qu'une cartographie de la commune vous indiquant les points essentiels.

## RISQUES MAJEURS ADOPTÉZ LES BONS REFLEXES

### LE MOT DU MAIRE



Chères Frettoises, Chers Frettois,

Notre commune, du fait de sa topographie et de son environnement, est exposée à des risques naturels (inondations, carrières..) ou industriels (installation classée SEVESO seuil haut à proximité).

Dans ce contexte, et conformément à la réglementation, un document d'information synthétique (DICRIM) a été élaboré afin de vous informer du risque et des dangers auxquels vous pouvez être exposés et de réduire ainsi leurs conséquences en cas de survenance.

Je vous engage à en prendre connaissance attentivement et à conserver ce fascicule.

La sécurité civile est l'affaire de tous et chacun d'entre nous est un acteur de notre sécurité collective. La ville a parallèlement actualisé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui synthétise le dispositif de crise de la commune.

La prévention des risques et notre sécurité constituent une des priorités de la municipalité.

Soyez assurés de notre total engagement sur ces sujets.

**Philippe AUDEBERT**

Maire de La Frette-sur-Seine

## NOUS SOMMES CONCERNÉS PAR LES RISQUES SUIVANTS

**LE RISQUE  
INONDATION**

**LE RISQUE  
MATIÈRES  
DANGEREUSES**

**LE RISQUE  
MOUVEMENT  
DE TERRAIN**

**LE RISQUE  
USINE SEINE  
AVAL (SEVESO  
SEUIL HAUT)**

Ce document, élaboré à partir du « Porter à connaissance sur les risques » spécifiques pour La Frette sur Seine édité par les services de l'état, et prenant en compte l'antériorité de la commune, ses spécificités géophysiques et son évolution possible, pourra être amené à subir des modifications et des adaptations.

**LE DOCUMENT COMPLET, PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE, POURRA ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIE.**



## QUELLES SONT LES MESURES PRISES PAR LA COMMUNE ?

EN PREMIER LIEU, LA COMMUNE INFORME LA POPULATION ET FAIT DE LA PRÉVENTION.

### EN CAS D' ACCIDENT

Le Maire prend en charge l'évacuation des personnes, le ravitaillement et l'hébergement. Les services de secours interviennent.

Si nécessaire, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est déclenché. Ce document permet d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il prévoit toute l'organisation communale en cas de crise.

A la maison, au bureau et dans l'entreprise : appliquez les consignes données, mettez vous à l'abri, ne téléphonez pas, écoutez la radio, *n'allez pas chercher vos enfants à l'école.*

A l'école : l'établissement déclenche son Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) à la demande du Directeur des Opérations de Secours. Le PPMS est une organisation interne aux établissements scolaires, permettant, d'assurer la sécurité des enfants et du personnel, en attendant l'arrivée des secours.

Il est intéressant de préciser que des mesures sont également prises au niveau départemental, notamment avec le plan ORSEC si besoin.

## LES MOYENS D'ALERTE DE LA MAIRIE

L'alerte consiste en une diffusion d'un signal sonore et/ou d'un message destiné à prévenir la population de la survenue ou de l'imminence d'un événement majeur.

*Signal national d'alerte :*

- Début de l'alerte : trois séquences d'une minute et 41 secondes séparées par un silence. Le son est modulé, montant et descendant.
- Fin de l'alerte : il n'y a plus de danger ; son continu de 30 secondes.

Si vous entendez le signal, mettez vous à l'abri et écoutez la radio :

**France Bleu - 107.1 - France Info - 105.5**

Information nationale géolocalisée sur téléphones mobiles :

- FR-Alert (système d'alerte déclenché par l'état).

Information sur le risque et message d'alerte sur :

- Le site internet de la ville : [www.lafrettesurseine.fr](http://www.lafrettesurseine.fr),
- L'application ILLIWAP,
- Le panneau lumineux en centre-ville,
- La page Facebook de la ville.



# EMPLACEMENTS DES DÉFIBRILLATEURS ET DU POSTE DE COMMANDEMENT COMMUNAL



|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE</b> | <b>112</b><br>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN | <b>15</b><br><b>SAMU</b><br>LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE URGENT               |
| <b>17</b><br><b>POLICE SECOURS</b>              | <b>18</b><br><b>SAPEURS-POMPIERS</b>            | <b>114</b><br>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES |



## LE RISQUE INONDATION

### AVANT

- Mettez hors d'eau meubles / objets précieux / produits polluants
- Coupez gaz et électricité
- Obstruez les entrées possibles d'eau, portes, fenêtres... Stationnez les véhicules sur des points hauts
- Préparez-vous à une évacuation éventuelle sur ordre des autorités

### PENDANT

- Si la montée des eaux est brutale, gagnez rapidement un point haut ou montez à l'étage
- N'entrez pas dans une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue

### APRES

- Informez les autorités de tout danger
- Apportez une première aide aux voisins
- Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez petit à petit dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent
- Évaluez les dommages, prenez des photos et contactez votre assureur



Fermez la porte sauf cas particulier (crue torrentielle)



Coupez l'électricité et le gaz



Montez dans les étages



Écoutez la radio (à piles)



En cas de crue brutale, ne pas aller chercher ses enfants à l'école



Libérez les lignes téléphoniques



## LE RISQUE MATIÈRES DANGEREUSES

### AVANT

- **Camion de transport, de train de marchandises ou péniche :** Identifier si possible les signalisations apposées sur le camion ou le wagon
- **TRAPIL :** Identifier l'adresse

### PENDANT

- **TÉMOIN D'UN ACCIDENT :**
  - Donnez l'alerte aux services de secours,
  - Précisez l'adresse,
  - Le moyen de transport,
  - La présence ou non de victimes,
  - La nature du sinistre : feu, explosion, fuite,
  - Décrire les panneaux présents sur le camion,
  - Protégez la zone pour éviter un «sur-accident» : Balisez les lieux du sinistre / Faites éloigner les personnes à proximité / Ne fumez pas.
- **FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE :**
  - Ne touchez pas le produit / En cas de contact : Lavez-vous et changez-vous,
  - Quittez la zone de l'accident ,
  - Eloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique,
  - Rejoignez le bâtiment le plus proche,
  - Confinez-vous : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air.

### APRES

- Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations



Mettez-vous  
à l'abri



Calfeutrez les  
fenêtres et  
couper les  
ventilations



Ecoutez les  
messages  
d'alerte



Evitez  
toutes  
étincelles



Contactez  
immédiatement  
les pompiers



## LE RISQUE MOUVEMENTS DE TERRAIN

### AVANT

- Informez-vous des risques encourus, des consignes de sauvegarde et des risques couverts par votre assurance.
- **Le retrait-gonflement des argiles :**
  - Les variations de la quantité d'eau dans certains terrains argileux produisent des gonflements (période humide) et des tassements (période sèche) et peuvent avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles
- **Les effondrements de cavités souterraines :**
  - L'évolution des cavités souterraines naturelles (dissolution du gypse) ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains) peut entraîner l'effondrement du toit de la cavité et provoquer en surface une dépression.

### PENDANT

- Formation d'une cavité : ne revenez pas sur vos pas.
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé ou susceptible de s'effondrer.
- A l'intérieur, dès les premiers signes : évacuez les bâtiments et n'y retournez pas.

### APRES

- Informez les autorités suivant l'importance : pompiers, police, mairie.
- Évaluez les dangers puis les dégâts, prenez des photos.
- Prenez contact avec votre assurance.



Respectez  
les consignes  
des autorités



Écoutez  
la radio 103.8  
et 100.7 FM



Évacuez le  
bâtiment et  
s'éloigner



Coupez  
l'électricité et  
le gaz



Ne vous approchez  
pas des bâtiments  
endommagés



## LE RISQUE USINE SEINE AVAL (SEVESO SEUIL HAUT)

### AVANT

Un incident se produit dans l'usine Seine Aval (incendie, explosion, accident de dépotage avec une péniche)

- **Suivant l'importance, le SIAAP peut déclencher :**
  - Seulement ses sirènes
  - Ses sirènes et la sirène de la mairie (Signal National d'Alerte)
- **La mairie peut déclencher sa sirène.**
- **Si la sirène n'est pas déclenchée :**  
Donnez l'alerte aux services de secours :
  - Précisez que c'est le site Seine aval,
  - Sur terre ou sur la Seine,
  - La présence ou non de victimes,
  - La nature du sinistre : feu, explosion, fuite,
  - Si le nuage vient vers La Frette-sur-Seine.

### PENDANT

#### FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE / INCENDIE

- Quittez la zone : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique ou des fumées,
- Rejoignez le bâtiment le plus proche,
- Confiniez-vous : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air, coupez la ventilation,
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont en sécurité (PPMS déclenché),
- Tenez-vous informés, écoutez les consignes diffusées sur :  
France Bleu - 107.1 - France Info - 105.5...,
- Consultez l'application ILLIWAP et le site internet de la ville,
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale.

### APRES

- Dès la fin de l'alerte, si vous étiez confinés, aérez les habitations,
- Attendez les informations des autorités pour aller chercher vos enfants.





